

Feu vert du Gouverneur de la Province de Namur pour le crématorium d'Eghezée

Le Gouverneur de la Province de Namur a délivré ce 22 octobre 2025 un Arrêté, autorisant la création d'un crématorium à Eghezée. Le projet attend désormais son permis pour pouvoir ensuite entamer les études et la construction. L'ouverture du nouveau crématorium est prévue fin 2027. Cette nouvelle infrastructure permettra de répondre aux besoins des familles, notamment dans le Nord-Namurois.

Pourquoi un crématorium à Eghezée ?

Le recours à la crémation a augmenté de près de 20 % en dix ans dans nos régions, entraînant une saturation progressive des infrastructures existantes. Le crématorium de Ciney – inauguré en 2012 à l'initiative du BEP – fonctionne aujourd'hui avec 3 lignes et réalise environ 2 500 crémations annuelles, approchant sa capacité maximale. Pour mieux répartir l'offre et réduire les délais pour les familles, le BEP a ciblé le Nord-Namurois et, en collaboration avec la Commune d'Eghezée, identifié un terrain de 1,2 ha Route de La Bruyère, répondant aux critères d'accessibilité et d'implantation.

Les étapes du projet déjà franchies

Le projet a déjà franchi plusieurs étapes décisives.

En 2024, un terrain d'1,2 ha a été acquis Route de La Bruyère à Eghezée, grâce au soutien des autorités communales qui ont contribué à la signature de l'accord avec le propriétaire.

Le 11 juin dernier, le Conseil d'administration de BEP Crématorium a attribué le marché de conception, construction, financement et exploitation au groupe Funecap – La Société des Crématoriums de France – qui s'est associé à De Graeve (constructeur) et à BSolutions (bureau d'architecte). L'investissement, assuré exclusivement par des fonds privés, s'élève à 5,1 millions d'euros et le contrat de concession porte sur une durée de 30 ans.



Le dossier retenu a séduit le Conseil d'administration tant pour la qualité architecturale et l'intégration paysagère que pour la réflexion environnementale portée sur les aménagements extérieurs, le choix de matériaux durables, la gestion énergétique et l'organisation des flux entre visiteurs, pompes funèbres et personnel.

Enfin, l'offre intègre une organisation opérationnelle pragmatique : le site d'Eghezée disposera dans un premier temps d'une ligne de crémation avec la possibilité d'en ajouter une seconde, et des synergies sont prévues avec le crématorium de Ciney afin d'assurer la continuité du service en cas de pannes ou de maintenances.

Les prochaines étapes

Après obtention du permis, les études techniques pourront débuter et le chantier de construction suivra. L'ouverture du crématorium est programmée pour la fin de l'année 2027.

Chiffres clés

- 825 crémations/an
- 30 ans d'exploitation
- 3,5 équivalents temps plein
- 1 ligne de crémation (possibilité d'en ajouter une 2^{ème})
- 1 salle de cérémonie de 80 personnes
- 1 salle de convivialité (pour les réceptions)
- 60 places de parking



Ingrid Bertrand, Cheffe de service communication - 0495 32 72 14

ibe@bep.be



www.bep.be - www.facebook.com/BEPNamur

